

le Bulletin de Congénies

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

n° **51**
JUILLET 2018



Les enfants réunis pour chanter la devise de notre République...
Liberté, égalité, fraternité...

Les travaux de l'entrée du village bientôt achevés



SOMMAIRE

- 2 En bref
- 3 Édito
- 4-5 Réalisations
 - Aménagement entrée du village
 - Travaux en régie
 - Sécurisation av. des Quakers
- 6-7 Nouveau plan de circulation
 - Révision allégée du PLU
- 9 Conseil municipal des jeunes
- 10 Commémorations
- 11 Action sociale
 - Maison en partage
 - Nuisances sonores
- 16 Action sociale
 - Plan canicule
- 12-13 Enfance, Éducation
- 14 Transhumance
 - Fête de la musique
 - Théâtre
- 15 Inscription au repas de la fête
- 16-17 Environnement
- 18 État civil
- 18-23 Vie associative
- 24 Programme de la fête votive

DATES À RETENIR

- > 1 juillet à 11 h
Inauguration de festival Palabrages
- > 8 juillet
Soirée théâtre
- > Du 13 juillet
au dimanche 15 juillet
Fête votive
- > 3 septembre
Rentrée des classes
- > Dimanche 9 septembre
Repas de rentrée
- > Samedi et dimanche 15-16 sept.
**Journées européennes
du Patrimoine**
- > 29 sept.
Concert des Virades de l'Espoir
foyer communal

> En bref...

Horaires d'été, à noter...

La Poste

Fermeture du bureau de Poste de Congénies

du 6 août au 11 août 2018.

Pendant cette période

la Poste de Calvisson sera ouverte :

du lundi au samedi de 9 h à 12 h

les lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14 h à 17 h

le mardi de 14 h à 16 h

La Bibliothèque

Pour la période estivale, la bibliothèque ouvrira uniquement

le mercredi de 17 h 30 à 18 h 30

et sera fermée du 14 au 22 juillet et du 11 au 19 août.

Secrétariat Mairie

Pour la période d'été, les horaires sont :

lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

de 8 h 30 à 12 h

Fermeture les samedis 21, 28 juillet et 4, 11, 18 août

Objets trouvés

Vous avez perdu vos clefs,
vos lunettes ou votre doudou...

N'hésitez pas à contacter le secrétariat
pour vous assurer qu'il n'y ont pas été rapportés.

Déchèteries

Déchetterie Villevieille

Les horaires d'été sont inchangés :

Du lundi au samedi

de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Déchetterie Sommières

Lundi et jeudi de 14 h à 17 h

Le mardi, mercredi, vendredi, samedi

de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Point vert de Calvisson

Lundi, mercredi et vendredi

de 13 h 30 à 17 h

Le samedi de 9 h à 12 h



Directeur de la publication : Michel Febrer, Commission communication
Crédits photo : Mairie Congénies, associations ...
Tirage : 900 exemplaires / Conception graphique : Zou Maï
Impression : Impact Imprimerie, Imprimé sur papier recyclé



Michel Febrer

> Édito du maire

Le bulletin est l'occasion, pour nous, de vous donner toute l'information concernant la vie municipale. Il permet également aux associations d'évoquer leur activité.

Lors du conseil municipal du 10 avril 2018, le budget a été adopté. C'est l'acte qui autorise le Maire à lancer les opérations inscrites dans ce document.

Le conseil municipal a souhaité poursuivre son programme de sécurisation des axes routiers. Il comprend la création d'un cheminement piéton sur l'avenue des Quakers, ainsi que l'organisation du stationnement et de la circulation autour du Fort.

Il est complété par les travaux du carrefour de la RD40, opération réalisée par le conseil départemental. Certaines propositions du conseil municipal des jeunes ont pu ainsi enrichir nos projets.

Attaché à son patrimoine et au service public, le conseil municipal a souhaité que la rénovation du bâtiment de La Poste soit lancée en 2018.

L'approche environnementale n'est pas en reste, le débroussaillage du Puech de Ninarde et de la Devèze, et la création des jardins familiaux du Moulet viennent compléter les grands travaux pour cette année.

Au chapitre des écoles, tous les acteurs travaillent pour le retour à la semaine des 4 jours pour la prochaine rentrée scolaire, et adapter les horaires de classe selon le souhait des parents et des enseignants.

La volonté des élus communautaires est de maintenir un bon niveau de service périscolaire, afin d'accompagner les enfants dans les meilleures conditions et d'apporter des solutions organisationnelles aux besoins des familles.

Cette fin d'année scolaire est fournie en évènement et manifestation. Le plus souvent initiés par les associations, c'est l'occasion pour elles de fêter une saison riche en activité. Notre volonté politique est de les accompagner, les services de la commune sont largement mobilisés pour que tous ces évènements soient une réussite.

Le point d'orgue sera sans nul doute, la fête votive du 14 juillet, qui viendra clôturer cette période très animée. Le conseil municipal et moi-même seront très heureux de vous y rencontrer.

Michel FEBRER

Votre Maire





> Travaux de voirie

La nouvelle entrée Est de Congénies avance à grand pas, nos deux entrées principales du village seront ainsi sécurisées.

Ce projet, qui concerne l'intersection de la RD40 et de l'avenue des Quakers, représente un investissement de près de 500 000 euros pour le Département du Gard. Ce dernier a investi pour renforcer la sécurité sur cet axe routier qui voit passer en moyenne près de 6 500 véhicules par jour.

Une visite de chantier s'est tenue ce mercredi 16 mai en présence de Maryse Giannaccini (conseillère départementale du canton), Christian Valette (Vice-président

du Département), de Michel Febrer (maire de Congénies) et Paulette Redler (Première Adjointe) et des services du Département.

Christian Valette a tenu à souligner la qualité des aménagements prévus, qu'il s'agisse de la suppression de la voie de sortie par la droite qui incitait à une vitesse trop importante en entrée d'agglomération, de la création d'une voie centrale séparée par un îlot central ou de la réduction de la largeur des voies qui incitera les

conducteurs à réduire leur vitesse. Maryse Giannaccini a quant à elle insisté sur le rôle du Département qui investit massivement pour le renforcement de la sécurisation de sa voirie.

Les travaux sont réalisés par les entreprises Lautier Moussac et DLM Concept en ce qui concerne la chaussée, les îlots en béton, la signalisation et Philip Frères pour ce qui est de l'ensemencement. L'opération devrait être terminée pour juillet.



> Silhouettes sur le transformateur du Pic

En concertation entre la municipalité et l'association Histoire et Patrimoine de Congénies, des travaux de peinture ont été réalisés sur le transformateur du Pic, par le chantier d'insertion de Présence 30.

L'association Histoire et Patrimoine a proposé un décor sur le thème des lavandières, en souvenir des "bugadières" qui se retrouvaient en ce lieu, où se trouvait le premier lavoir de la commune.

Le 18 mai 2018 nous avons rencontré les artistes et nous avons admiré leur travail, autour d'un petit déjeuner convivial.

> Sécurisation de l'avenue des Quakers Des travaux programmés pour la rentrée

Le projet de mise en sécurité et d'aménagement d'une liaison piétonne sur l'avenue des Quakers permettra non seulement d'assurer le lien vers le centre urbain mais aussi de faciliter l'accès au cimetière en toute tranquillité. Le cheminement piéton sera assuré dans la majeure partie du côté nord de l'avenue, deux écluses et un plateau traversant permettront de ralentir la vitesse.

Pour rappel la vitesse est limitée à 30 km/h sur les deux entrées du village. Les bords des fossés seront renforcés.

Dans le cadre d'un marché à procédure adapté (MAPA) la commission réunie le 11 juin a retenu l'entreprise Lautier Moussac pour une somme totale de **87 617,48€ HT**.

Ce projet est soutenu financièrement par les amendes de police en matière de circulation routière pour une somme de **15 176,40€ HT** que les services de l'État ont attribué à la commune.

Le projet sera présenté aux riverains début septembre, les travaux sont prévus pour la deuxième quinzaine de septembre.



> Les travaux en régie

- La création et la pose d'une pergola au terrain de pétanque du site de Ninarde
- La confection d'un plan de travail, la création et la pose d'une pergola au pool-house du club de tennis
- Reprise du muret en pierre suite à un éboulis aux passages Laparan et Cambremont
- Création du jardin du souvenir à l'entrée du cimetière

> Le jardin du souvenir

Ces dernières années les pratiques de crémation augmentent. En 2010 nous avons installé un columbarium, désormais, le cimetière accueillera dans le jardin du souvenir les cendres de personnes incinérées n'ayant pas souhaité obtenir une concession personnelle ou familiale. Cet espace cinéraire offre aussi un lieu de recueillement aux familles. C'est un lieu collectif situé à droite, après la deuxième entrée du cimetière. Il a été entièrement réalisé par les agents municipaux. Une stèle est dressée portant la mention "Jardin du souvenir".

L'urne cinéraire, conservant les cendres du défunt, est confiée à l'organisateur des obsèques qui peut, selon le choix de la famille,

orchestrer la cérémonie de dispersion des cendres ou la lui remettre directement. À Congénies la dispersion des cendres est gratuite, il convient d'en faire la demande auprès de la mairie.

Pour rappel : Les familles ayant recueilli les cendres de leurs proches peuvent les disperser dans le jardin du souvenir. Elles ont aussi le choix de les disséminer dans la nature (hors voie publique et propriété privée), suite à une déclaration à la mairie du lieu de naissance du défunt ou d'acquiescer une case du columbarium, situé à gauche de l'entrée du cimetière, ou bien encore une concession en terre destinée aux urnes cinéraires





> Circulation

**Un nouveau plan de circulation autour du quartier du Fort et la matérialisation des places de stationnement...
... de nouvelles habitudes à prendre pour les automobilistes au cœur du village**

Le flux de véhicules est de plus en plus dense au centre du village et les piétons, dont nos enfants, empruntent ces rues à la circulation importante.

L'équipe municipale a éprouvé la nécessité d'être vigilante quant à la mise en sécurité de tous.

De même, lors des élections au 1^{er} mandat du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes), les projets des candidats mettaient en évidence la même préoccupation.

L'objectif de cette action est donc de mettre en sécurité les personnes et les biens, en lien avec les véhicules.

La démarche fut collaborative.

D'abord avec le CMJ et l'équipe municipale qui travailleront parallèlement. Des points communs firent consensus. Enfin, avec les riverains, auxquels fut présenté le projet, en réunion publique et amendé avec eux.

L'aboutissement de cette démarche impacte le stationnement et la circulation en centre village.

Le stationnement, pourquoi ?

D'abord pour assurer davantage de sécurité dans cet espace contraint et rationaliser le stationnement.

Nous avons tous été frôlés par d'autres véhicules ou avons rasé en voiture des véhicules mal garés.

Ensuite, pour dégager un maximum de places (83 plus 3 pour des personnes à mobilité réduite).

Ainsi, le stationnement sera matérialisé par un marquage au sol.

Celui-ci mettra en évidence un cheminement piéton, qui prévoit, dans la mesure du possible, une distance entre les maisons et les voitures garées (suggestion du CMJ).

La circulation, pourquoi ?

Pour la sécurité.

En effet, quelques conducteurs commettent des entorses au code de la route (vitesse non adaptée avec refus de priorité à droite, zigzag entre les coussins berlinois).

Au niveau pratique, la circulation est donc prévue en sens unique (sens anti-horaire) qui commence en montant par la rue du Fort (voir plan joint).

Les coussins berlinois sont remplacés par 2 stops, avenue de la Malle Poste.

Les passages piétons sont tous conservés.

Un nouveau est créé sur l'avenue de la Malle Poste, devant la tonnelle de la Bourse (suggestion du CMJ).

Les travaux viennent d'être réalisés, il est primordial de respecter les principes de ces nouveaux aménagements

Nous profitons de ces lignes pour évoquer le marquage au sol concernant le stationnement sur le chemin de Fontvieille ainsi que sur la portion de l'avenue de la Fontaine qui va de la source au croisement avec l'avenue de la gare.

Nous ne doutons pas que ce plan répondra aux objectifs énoncés et aux intérêts de tous.

> PLU

Une révision allégée

Une révision allégée du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Par délibération du 14 février 2018, le conseil Municipal a approuvé la prescription de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Congénies qui porte sur les points suivants :

- Le classement d'une zone AP (Agricole à protéger) en A (Agricole) au lieu dit Franchon.
- La modification de la liste des emplacements réservés.
- La réduction de 3 EBC (Espaces Boisés Classés) en espaces N (naturel)
- La modification de quelques dispositions du règlement.
- La prise en compte du PPRI (Plan Pluriannuel du Risque Inondation) approuvé le 17/07/2017

L'enquête publique sera disponible en mairie après la rentrée de septembre et mise à la disposition de chacun aux heures et jours habituels d'ouverture de la mairie.



> Réfection de la porte du Temple

Le conseil municipal a souhaité participer financièrement à la restauration de la porte du Temple sérieusement endommagée.

Cette aide, sous la forme d'une subvention à l'association culturelle est possible dans le cadre de la convention qui lie la commune à la communauté protestante pour la mise à disposition du temple lors de manifestations culturelles, expositions, concerts, conférences.

Une subvention communale d'un montant de 1 000 € a été attribuée pour participation au changement à l'identique de la porte de cet édifice patrimonial de notre village. C'est un ébéniste de Langlade qui a réalisé cette belle restauration.

> Le budget général 2018

Budget général de la commune : 1 993 272 €

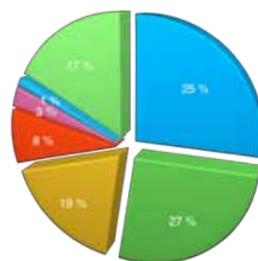
Le budget communal comprend une section de fonctionnement et une section d'investissement. Elles sont composées des recettes (dont la fiscalité) et de dépenses, le tout doit être voté en équilibre.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Un fonctionnement en légère baisse

La section de fonctionnement observe une légère baisse, en recettes et en dépenses.

Elle s'équilibre à hauteur de 997 395 €



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

● Gestion courante	254 200 €
● Charges de personnel	268 300 €
● Contribution CCPS	184 574 €
● Autres charges	81 465 €
● Intérêts de la dette	29 000 €
● Charges exceptionnelles	1 000 €
● Dotation aux amortissements	11 252 €
● Autofinancement	167 904 €
TOTAL	997 395 €

DÉPENSES

Les baisses se situent principalement, au niveau des frais de gestion courante, de la contribution à la CCPS, ainsi que des participations à des syndicats. La masse salariale, quant à elle, reste stable.

RECETTES

La baisse, pour 80% des ménages, de la taxe d'habitation devrait être compensée par l'État. Le produit fiscal attendu se voit augmenter du fait de nouvelles constructions. Les taux des différentes taxes restent inchangés. Certaines dotations sont en légère diminution.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

● Excédent antérieur reporté	68 980 €
● Impôts et taxes	552 260 €
● Dotations subventions	258 750 €
● Autres produits	76 450 €
● Produits exceptionnels	20 955 €
● Opérations d'ordre	20 000 €
TOTAL	997 395 €

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Un investissement important

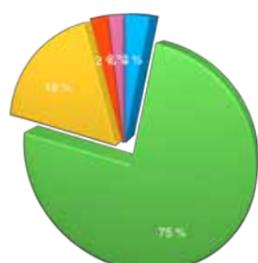
La section d'investissement a été adoptée à hauteur de **935 877 €**.

De nombreux projets d'investissements ont été inscrits au budget 2018, montrant un état d'avancement très différent.

Pour certains, ils avaient déjà été inscrits au budget 2017, et ont été réalisés en début 2018 (Jardins familiaux, reconquête pastorale, rénovation de l'éclairage public).

Pour d'autres, ils sont encore à l'état de projet, l'accord des subventions obtenu, la réalisation est prévue pour l'automne (Rénovation de La Poste, Accessibilité des Établissements recevant du public, Mise en sécurité de l'avenue des Quakers).

Pour d'autres encore, ils sont à l'état de projet, la recherche de financement est en cours, la date de réalisation n'est pas arrêtée (Extension du cimetière).

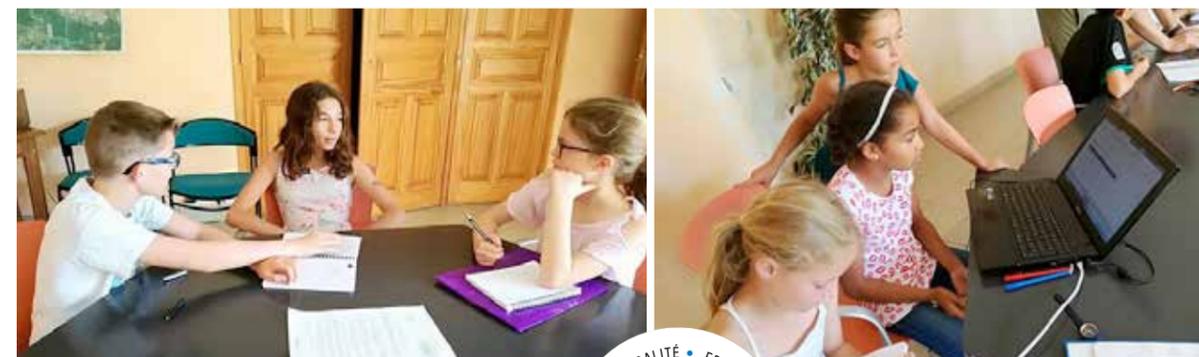


DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

● Études	29 150 €
● Équipement	701 200 €
● Emprunt	168 063 €
● Opérations d'ordre	20 000 €
● Déficit antérieur reporté	17 664 €
TOTAL	935 877 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

● Autofinancement	167 904 €
● Subventions	169 543 €
● Emprunt	306 000 €
● Dotations, fonds divers	281 178 €
● Opérations d'ordre	11 252 €
TOTAL	935 877 €



> Conseil Municipal des Jeunes

Pour que Congénies reste agréable et attractif

Le 2^e Conseil Municipal des Jeunes (15 enfants de 7 à 13 ans) se réunit une fois par mois et après les premières réunions de mise en route, les jeunes élus travaillent actuellement en 3 groupes sur des projets de Vivre Ensemble, d'Environnement et d'Aménagement du Territoire.

Courant octobre (la date sera communiquée ultérieurement), le CMJ proposera une opération de nettoyage du village.

Parallèlement il y a également une réflexion collective pour préparer une consultation des enfants de l'école.

Le CMJ est un éveil à la citoyenneté et à l'intérêt général, c'est aussi un lieu où les enfants peuvent s'exprimer librement sur les sujets qui les intéressent. Le CMJ apprend aussi la patience et la mise en place de projet : il ne suffit pas de vouloir pour avoir !



En attendant les premières concrétisations, le CMJ souhaite rappeler aux adultes que le village n'est pas un circuit de courses automobiles : il faut respecter les limitations de vitesse et les panneaux de signalisation, notamment les panneaux Stop !

Les beaux jours permettront aussi d'être plus souvent à pied ou en vélo, partageons la route en toute sécurité. Tous comme automobilistes, piétons et cyclistes se doivent d'être prudents et responsables.

Passons tous d'excellents moments ensemble dans notre village !

> Nuisances sonores Respectez les règles

"Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé"

Les travaux réalisés par des particuliers, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, peuvent être effectués

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

En ce qui concerne les travaux réalisés dans le cadre des activités professionnelles, l'usage des outils, appareils ou engins bruyants de quelque nature qu'ils soient, doit être interrompu entre 20 h et 7 h et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toute mesure propre à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, y compris par l'utilisation d'un dispositif dissuadant l'animal de faire du bruit de manière répétée et intempestive (ex : colliers anti-aboiement), sans pour autant porter atteinte à la santé de l'animal.



> Commémorations 8 mai 1945

Cette année la France commémore le 73^e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne, date symbolique de la seconde guerre mondiale.

La municipalité, les habitants et les enfants élus au CMJ, se sont recueillis autour du monument aux morts.

Accompagné par un enfant, Monsieur le Maire a déposé une gerbe en hommage aux combattants morts pour la France. Les enfants de la classe de Mélanie Boidin-Bohm se sont

associés à notre devoir de mémoire, en lisant un texte écrit par Jean Ferrat "Nuit et Brouillard".

Michel Febrer, maire de la commune, a lu le message du secrétaire d'État auprès du Ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire. Après une minute de silence, la Marseillaise a été entonnée.

Un vin d'honneur a été offert par la municipalité à l'issue de la cérémonie.



19 mars 1962

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

A cette occasion les représentants de la FNACA, organisent chaque année, dans nos villages, la journée nationale du souvenir.

En présence de Christian Valette, conseiller départemental et des élus du conseil municipal.

> Carte d'Identité et passeport

La mairie de Calvisson est un nouveau site pour faire ses démarches de demande ou de renouvellement de passeport et de carte nationale d'identité

Depuis le 2 mai 2018, la commune de Calvisson est équipée d'un dispositif de recueil d'empreintes.

Cette mairie pourra accueillir les usagers pour instruire les demandes de carte d'identité et de passeport uniquement sur rendez-vous.

Afin de préparer votre dossier, vous pouvez visualiser les différentes pièces à fournir en cliquant

sur le lien suivant www.gard.gouv.fr/demarches-administratives.

Il est d'ores et déjà possible d'appeler la mairie de Calvisson pour prendre rdv ou pour tout renseignement complémentaire au 04 66 01 20 03.

Vous pouvez aussi accomplir ces démarches dans n'importe quelle mairie équipée.

Parmi les plus proches : Sommières, Milhau, Vauvert, Nîmes et ses annexes...



> Résidence La Source

Rencontre des élus du CCAS avec les résidents de la Maison en Partage

Le 14 mai une visite était organisée par les élus de la commune et du CCAS.

Nouveaux et anciens congénois nous ont ouvert la porte de ce paisible lieu de résidence en partage.

De jolis petits jardins ont fleuri pour leur premier printemps. Les résidents accompagnés de leur famille, ont pu apprécier le discours d'accueil de Monsieur le maire.

Plusieurs personnes sont intervenues pour témoigner du caractère chaleureux qui règne

entre les habitants de cette résidence.

En effet, moins d'un an s'est écoulé et des liens se sont déjà tissés entre les résidents, chacun prenant soin de son voisin avec bienveillance.

Nous avons clôturé ce moment de partage par le verre de l'amitié.

On peut dire que la réalisation de ce beau projet "du bien vivre ensemble" est une réussite à Congénies.

À ce jour les quinze logements sont occupés.

Inauguration officielle

Le 28 juin étaient réunis pour inaugurer officiellement la résidence : Denis Bouad, président du Conseil Départemental, Christian Valette et Maryse Giannaccini, conseillers départementaux du canton, Alexandre Pissas, président de la SEMIGA, le bailleur social, les représentants de la Carsat, de Présence 30, les élus et les représentants du CCAS, des élus locaux et bien entendu les résidents, leurs familles et de nombreux congénois.

La solidarité était au cœur des prises de paroles ; Michel Fébrer a rappelé les donations de nos concitoyens Jacqueline Thirion et Roger Chauvet, Denis Bouad, l'engagement fort du département dans le domaine social et en particulier en faveur des personnes âgées.

Chacun a souligné la qualité et l'exemplarité de cette réalisation.

> Plan canicule

La période estivale est là, lors des fortes chaleurs... n'oublions pas les bons réflexes.

Le CCAS de la commune, met en place le plan canicule pour accompagner les plus vulnérables. Les personnes isolées ou malades sont plus sensibles aux risques de déshydratation et d'hyperthermie. Des règles essentielles sont à privilégier :

- éviter les efforts physiques intenses
- sortir aux heures les moins chaudes
- entrebâiller les volets dès le milieu de la matinée

- boire environ 1,5 l d'eau par jour
- passer quelques heures dans un endroit frais ou climatisé
- Donner de vos nouvelles à votre entourage

En période de grande chaleur, le CCAS propose de rendre visite aux personnes les plus fragiles ou isolées, afin de prévenir et d'éviter une dégradation de leur état de santé.

N'hésitez pas à vous inscrire au secrétariat de la mairie, ou

à nous faire connaître les personnes à risques. Les données recueillies sont confidentielles et ne seront utilisées que dans le cadre du plan canicule 2018.

À partir du mois de juillet, une salle climatisée vous est accessible

- en mairie le matin,
- la salle commune de la maison en partage l'après-midi
- la bibliothèque aux heures d'ouverture.



> Spectacle de fin d'année

Sous le signe de la chaleur

Au stade, les écoliers de notre commune ont comblé le public venu nombreux, les applaudir. En chansons et par des chorégraphies, ils se sont montrés talentueux et plein d'énergie. L'auditoire a particulièrement apprécié et applaudi la sensibilité et la grâce de tous les groupes.

Les prestations se sont conclues avec enthousiasme par la chanson : " Liberté, égalité, fraternité, trois mots qui donnent du bon sens à la France ".

Après la remise des présents par l'APE, aux élèves qui changent d'école (maternelle et CM2), la remise des calculatrices par la CCPS aux futurs collégiens, un moment émouvant nous attendait.

Deux enfants, anciennes élèves de Dominique, sont montées sur scène et lui ont déclaré avec affection : *" Merci pour tout ce que tu nous as appris, nous sommes tristes de te voir partir ".*

En effet, Dominique Vincenti, directeur de l'école maternelle, prend sa retraite ; il a été chaleureusement applaudi par l'ensemble du public présent . Nous souhaitons à " Maitre Dom " une retraite à la hauteur de ses attentes !

La soirée s'est prolongée dans la bonne humeur par une excellente fideúa et un bal. Un grand merci à toutes les personnes qui ont permis que cette soirée soit une réussite !

> Départ en retraite

Pour Dominique : « L'école est finie »



Dominique Vincenti est arrivé à l'école de Congénies il y a 21 ans. En tant qu'enseignant, puis directeur de l'école maternelle, il a été apprécié par les élèves, parents, personnels, partenaires municipaux et communautaires. Il a accueilli dans sa classe un bon nombre de jeunes Congénois, certains devenus adultes maintenant. Il est passionné du vivant, faune et flore ; bien sûr d'éducation.

Il pourra consacrer davantage de temps à ses passions culturelles telles que la bande dessinée, l'informatique et les voyages, notamment sur l'île de beauté.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite, tenons à le remercier pour son engagement auprès de nos enfants, son professionnalisme, et pour une fois nous nous autoriserons à noter un enseignant : 20 /20 !!!

> à l'honneur Les CM2 reçus en mairie



Samedi 16 juin s'est déroulée dans la salle du conseil de la mairie, la traditionnelle remise des livres aux CM2.

Les enfants fiers de ce passage au collège mais aussi émus de quitter leur institutrice étaient accompagnés par leurs parents. Cette année le titre du livre "Au bon moment, au bon endroit". Ce livre raconte à travers 35 photos exceptionnelles, les événements majeurs du XX^e siècle. Dedicacés par l'institutrice Liliane Bessier ou par un élu, ces livres ont été appréciés des enfants.

Voici quelques photos prises "au bon moment" .

La cérémonie s'est terminée en chanson, sous la houlette de leur enseignante. Nous leur adressons toutes nos félicitations.



En tête du cortège, le crocodile.

> Carnaval 2018

Le 10 mars 2018, la météo affiche un ciel gris, mais cela ne décourage pas nos petits Congénois, qui se préparent à défiler dans des costumes aux couleurs bigarrées.

Un magnifique crocodile, mène le cortège à travers les rues du village, dans un charivari enfantin.

La fanfare " La Vaunage ", financée par la municipalité, accompagne petits et grands, jusqu'à la

place du Peyron, où une bataille de confettis fait rage.

Cette après-midi festive, se poursuit au foyer communal, où Peter Pan et sa troupe accueillent un public venu nombreux.

Merci aux organistes, l'APE, et l'école maternelle pour ce carnaval ensoleillé.



> Climatisation des classes maternelles

La communauté de communes du pays de Sommières (CCPS) vient d'installer la climatisation dans nos classes de l'école maternelle.

Nos très jeunes écoliers vont pouvoir bénéficier de conditions de confort thermique agréables au moment des grosses chaleurs estivales !

> Ze carte

Nouveauté pour les loisirs des ados

Cet été, dès le 9 juillet et jusqu'au 2 septembre, si tu as entre 11 et 17 ans, que tu es domicilié sur le territoire de la Communauté de Communes, tu pourras vivre tes loisirs avec tes amis grâce au tout nouveau dispositif Ze carte.





> Transhumance

de Congénies au Mont Lozère

Le 2 juin 2018, la société de chasse La Perdrix rouge a organisé l'animation de cette joyeuse fête sur la place du Jeu de Paume.

Au programme : le passage du troupeau mené par notre berger local, Christophe Triaire, un marché de producteurs et animations diverses.

Dès le lendemain, parties à 4 h 30 du matin le 3 juin, les brebis ont parcouru un périple de 100 km, en passant par Tornac, Anduze, le col d'Uglas, les Ayres, la croix de Berthel, Vialas, pour finir l'étape à Sérignac le matin du samedi 9 juin.

Le parcours s'est terminé sur les pentes du Mont Lozère.

De nombreux troupeaux ont convergé ce week-end sur les chemins de l'estive.

Les brebis vont pouvoir profiter de l'herbe verte et fraîche des estives jusqu'en septembre.

> Théâtre



Odysée - Le songe de Pénélope

Dimanche 8 juillet

à 18 h, Sur la promenade
Entrée libre, organisée par la Municipalité

*Un songe clair au plus profond de la nuit
D'après L'Iliade et L'Odyssée*

*Nous avons voulu emmener le spectateur dans
L'Odyssée à travers le regard de Pénélope et lui
faire découvrir son combat face à l'absence, sa
fidélité face au temps.*

*Un Voyage au cœur d'épisodes merveilleux et
tellement humains*

Après la représentation, une soirée tapas est organisée par "La Diligence" en présence des acteurs.

> Fête de la musique

Deux soirées, les 17 et 21 juin pour fêter la musique.

Organisée par Congé'live avec le soutien de la commune, la fête de la musique s'est déroulée sur 2 soirées ; la première le samedi 17 juin et le 21 juin date "officielle" de cette manifestation, Place des arènes.

Musiciens en herbe, artistes amateurs ou confirmés se sont produits pour le plaisir d'un public nombreux, venu partager d'agréables soirées.



> Brèves...

Garages en location

Deux garages communaux locatifs viennent de se libérer ; l'un à Laubre, le second à La Chicanette.

Des places de parking à Laubre sont aussi disponibles.

Se renseigner auprès du secrétariat de la Mairie.

04 66 80 70 87

> Pont du Gard

Gratuité du site pour les gardois

Pour pouvoir bénéficier de la gratuité d'accès au site, il faut dorénavant présenter à l'accueil, une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent. (facture téléphone, électricité...)

Le Pont du Gard en illimité, toute l'année

MONUMENT + MUSÉE + LUDO + MÉMOIRES DE GARRIGUE + CINÉ + EXPO

MODALITÉS 2018
Les modalités d'accès au site du Pont du Gard pour les habitants des communes partenaires changent !
Pour chaque visite, il vous suffit de vous présenter à l'accueil du site munis* soit :
• de votre carte d'identité domiciliée dans le Gard
• d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois.
Plus besoin d'aller en mairie. Depuis le 1^{er} janvier 2017, votre ancienne carte est désactivée.

RENSEIGNEMENTS :
04 66 37 50 99 / pontdugard.fr



> Repas de la fête

Dimanche 15 juillet

à partir de 20 h
Place du Jeu de Paume

Le Bar " La Diligence " vous propose

Un repas dansant

avec les orchestres

SCOOP, RAM DAM et DJ PHILIPPE

Menu

Assiette de charcuterie
Suprême de dinde
et son accompagnement
Fromage
Salade de fruits

Adulte : 15 €
Enfant de 6 à 12 ans : 7,5 €

**Afin de faciliter l'organisation,
merci de vous inscrire en mairie,
en retournant ce coupon-réponse
avec votre règlement**

par chèque à l'ordre de La Diligence
au plus tard le 11 juillet 2018
aux heures d'ouverture de la mairie

Nom :

Prénom :

Nombre d'adulte(s)..... x 15 € = €

Nombre d'enfant (s)
de 6 à 12 ans x 7,5 € = €

Somme totale à régler €





La commune a signé avec la Préfecture une charte de prévention des risques lors des fêtes votives. En s'engageant, la commune bénéficie du prêt de matériel de prévention et d'outils de communication. De son côté, elle se doit de participer aux formations et sensibilisations, de nommer un "correspondant aux festivités" et de mettre en place un espace de prévention.

Cet espace de prévention sera organisé pendant la fête. N'hésitez pas à y faire une halte



> Moustiques

La lutte contre leur prolifération est l'affaire de tous



À l'arrivée de l'été, et les pluies de ces dernières semaines, les moustiques refont leur apparition. Lorsque les conditions climatiques sont favorables, les œufs éclosent au contact de l'eau : ils donnent alors des larves qui, au bout de 5 à 6 jours, donnent des moustiques adultes et... piqueurs.

Afin d'éviter leur prolifération, il convient de supprimer tous les "gîtes" de reproduction.

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner.
- Couvrir à l'aide d'une moustiquaire les récupérateurs d'eau de pluie...
- Entretenir piscine et bassin d'agrément
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux et drainage)

Pour éliminer les lieux de repos des moustiques adultes, il est recommandé d'entretenir son jardin :

- Tailler les herbes hautes et les haies,
- Ramasser les fruits tombés et les débris de végétaux
- Réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage)

Plus de renseignements www.moustiquetigre.org

> Vigilance incendie

Les incendies de l'an dernier, certains très proches des habitations, nous ont rappelé l'importance des mesures de prévention .

Au niveau communal des mesures ont été prises : interfaces débroussaillées, reconquête pastorale sur Ninarde, pistes DFCI

Au niveau individuel, pour vous protéger, ainsi que votre habitation et vos biens de l'incendie et préserver le milieu naturel, la forêt, débroussailler votre propriété est indispensable. Cela permet aux secours d'intervenir efficacement, c'est aussi une obligation légale.

Par ailleurs, **l'emploi du feu est interdit** partout et pour tous et jusqu'à nouvel ordre sur l'ensemble du département du Gard (brûlage de végétaux, barbecue en zone végétalisée et incinération des déchets verts issus de l'entretien des jardins, parcs et espaces verts).

Des solutions alternatives vous sont proposées : un point vert de collecte des végétaux à Calvisson, les déchetteries et des composteurs (sur demande auprès de la CCPS).



> Jardins familiaux du Moulet

Cultivons notre jardin...

Des paravents en joncs, en forme droite ou de ronde, des paillages ; des plantations sur un sol cultivé en carrés, en jolis ronds, des jeux avec les niveaux du sol ; des jeux avec les structures.

Tel est le joli spectacle que nous pouvons voir au lieu-dit " Le Moulet " au sud-est du village, derrière la voie verte.

Le succès est réel. Preuve en est, 26 parcelles sont attribuées : il n'en reste qu'une.

Les jardiniers sont des familles, des personnes en action individuelle, des amis, le foyer Ellips.

Ces habitants de Congénies se sont emparés du projet en créant l'association " Les Jardins du Moulet ". Ils ont suivi des journées de formation. Enfin, chacun a commencé à travailler sur sa parcelle dès le printemps et aujourd'hui débute le temps des récoltes.

Ce projet a été possible sur ce terrain communal, grâce à des participations de la Communauté Européenne (9 000 € environ), du Département (3 000 € environ) et de la Commune (12 000 € environ).

Ces parcelles sont la partie la plus visible du jardin. Ensuite se trouve une partie de verger avec une quarantaine d'arbres fruitiers. Seront bientôt placés barbecue, tables pique-nique.

Par ailleurs il règne en ce lieu un état d'esprit très paisible. On y vient avec plaisir ; peut-être celui qu'ont les enfants quand ils façonnent l'argile ; ou comme nos ancêtres paysans ?

Cet endroit permet de faire vivre certaines valeurs humaines. On s'échange des conseils, des plants, des graines. Il n'est pas rare qu'on s'entraide aussi. On s'y montre humbles, égaux et solidaires devant les difficultés : contre les éléments (le vent, la sécheresse) ou les maladies des plantes.

On y voit souvent des générations différentes ; et les jardins sont aussi devenus un but de promenade.

De la bouche de jardiniers : " Quand je viens, je me sens bien, libre..."

Longue vie aux Jardins du Moulet.



Collecte tri sélectif

mardi matin

Sortir son bac le lundi soir



Collecte des ordures ménagères

(bac vert)

Jeudi matin

Sortir son bac le mercredi soir



Collecte supplémentaire des ordures ménagères période estivale 1/07 > 31/08

(bac vert)

lundi matin

Sortir son bac le dimanche soir

> Déchets ménagers

Collecte estivale

Une collecte supplémentaire le lundi matin pour les déchets ménagers.

Le verre et le papier sont collectés dans les bacs d'apport volontaire.

Rappel

Les bacs de collecte n'ont pas vocation à rester sur la voie publique, en dehors des jours de collecte.

Si leur taille est inadaptée à votre logement, en particulier dans le centre ancien, vous avez la possibilité de demander la mise à disposition de bacs moins encombrants.

S'adresser à la Mairie.

Déchets verts

Un point vert de collecte est ouvert, pour les déchets verts uniquement, sur le site de l'ancienne carrière de Calvisson.

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et vendredi de 13 h à 17 h et samedi de 9 h à 12 h

> État civil 2017

MARIAGES

2 janvier	MAURIANGE José, Marcel, Lucien SUCHAIKHAM Wandapom
13 mai	DELGADO Stéphane, Antoine François MARTINEZ Aurélie, Rémédios Juliette
17 juin	SAC Michel, Georges KRALIAN Valérie, Lucie
12 août	GILBERT Vincent, Roger René DI PIETRO Floriane, Frédérique Claude
12 août	LEJARRE Damien, Nicolas BOULERY Audrey, Séverine Jackie
19 août	CISNEROS Yves, Thomas Fernand MAURIN Elisabeth, Josette
19 août	ROGER Bertrand, Louis KHOUYANI Mariam
2 septembre	BÜCHLER Rémy, Allan, Joseph LE JEUNE Magali
22 septembre	CANAL Sylvain, Damien CHAUVETIERE Deborah

NAISSANCES

21 janvier	TECHER Noémie, Mathilde
22 janvier	DEAN Ella
8 février	WILKE Maiwen, Christophe, Nicolas
19 avril	AVESQUE Nathan, Lucas
7 juin	PHILIP VERNIER Robin, Kléber, Ollivier
15 juin	BESSÈDE Naël, Diego
2 août	KOULISCHER Lana, Marie
30 août	VALTIER Paolo, Carlos, Juan
20 septembre	GEFFROY Lyra, Murielle, Sylvie
27 septembre	GILBERT PORTENARD Liam, Tenessy, Ludovic

DÉCÈS

Nous regrettons le départ de :

2 janvier	MARGIER Nataël, Daniel, Michel, Benjamin
3 janvier	CANALE Bruno
6 janvier	CHASTEL Gérard, Fernand
18 mars	TEMPIER Jean-Luc
10 octobre	EGLY Pierre
5 novembre	DAO Thi Bich
29 novembre	SUCHOCKI Jacqueline, Constance Veuve THOMAS
16 décembre	MONROIG MARTI Angel

Naissances - Afin d'éviter les oublis, il est important d'informer la mairie de la naissance de votre enfant. En effet les enfants naissent le plus souvent hors de la commune et il arrive que l'avis de naissance ou la déclaration qui a été faite, ne nous soit pas transmis

> ASSOCIATIONS



> Festival de Contes Palabrages 2018

"Ouvrez les fenêtres"

Le Festival de Contes Palabrages 2018 arrive !

Avec l'été ce festival de contes s'installe sur les terres méridionales, à l'ouest de Nîmes, dans 12 communes du Gard du 1^{er} au 6 Juillet 2018

Cette année ce sera " Fenêtres ouvertes !" pour tendre le fil des contes et de l'écoute, pour s'aérer coûte que coûte, muni(e)s de notre " Atout cœur " qui - à tout prendre - nous permettra de humer l'humanité grâce aux 6 conteurs invités et à 5 autres artistes locaux-motivés.

Dimanche 1^{er} Juillet :

11 h, Congénies / Inauguration avec les Courants d'Airs, la " Bateria de récup " et les conteurs + repas partagé. (Cour de l'école)

Programme détaillé sur le site

www.palabrages.fr

Les Apéro-Contes sont gratuits, les spectacles à 7 € ou 5 € par place

Informations : caravaunage@free.fr

tel 07 61 98 62 85

> ASSOCIATIONS

Ces pages de libre expression sont réservées aux associations

> Bibliothèque municipale



Sur les étagères des milliers de livres attendent les lecteurs. Romans, documents, bandes dessinées... il y en a pour tous les âges et tous les goûts.

L'inscription est gratuite, vous pouvez emprunter jusqu'à sept livres par personne pour trois semaines et avoir aussi la possibilité d'en réserver sur le réseau des onze bibliothèques de la communauté des communes du pays de Sommières grâce à la mise en ligne du catalogue.

Mais l'activité de la bibliothèque ne se résume pas au prêt de livres. Elle accueille et organise diverses manifestations, expositions, rencontres, concerts, animations...

Il y a eu l'après-midi Cirque du mois de septembre dans un foyer presque trop petit pour accueillir les nombreux spectateurs enfants et adultes. En décembre 2017, l'Atelier du regard, conférence sur le patrimoine et l'art.

Au cours des mois d'octobre et novembre une série de quatre conférences sur " Les guerres des religions " a attiré un public très attentif aux propos de Christian Cam, de l'association " Traces et mémoire de Junas ". La dernière soirée autour du verre de l'amitié a donné lieu à une discussion et de nombreuses questions ont été posées au conférencier.

En 2018 en mars nous avons organisé un mercredi en famille avec Calade, un après-midi de contes, les enfants ont ensuite illustré cette histoire en faisant un tableau de collages et dessins.

Les incontournables Journées de la BD avaient pour thème cette année " Aux arts citoyens, la Solidarité ". Une exposition, créée par divers particuliers et écoles de la communauté des communes, était

accrochée aux cimaises du foyer, complétée par une sélection d'ouvrages.

Le samedi un auteur, réfugié afghan, Mohammad Zaman Hossein Khel est venu nous parler du parcours qui l'a mené de son pays natal jusqu'à Congénies. Il a répondu avec beaucoup de gentillesse à de nombreuses questions et une grande émotion a saisi l'assistance.

Le dimanche nous avons accueilli la chanteuse Livane. Elle a enchanté le public avec son spectacle « Damia, Frel, Piaf et moi ».

Enfin une rencontre avec l'animateur numérique et les pré-ados de l'espace jeunes a eu lieu en mai dans la bibliothèque, rencontre autour de tablettes numériques qui a donné lieu à une discussion sur les jeux vidéo et le partage.

En juillet, nous serons partenaire de Caravaunage dans le cadre du festival Palabrages.

En septembre il est prévu une autre rencontre en famille avec Calade.

Les conférences de l'atelier du regard continuent en septembre dans les différentes communes de la CCPS et notamment à Congénies le 19 décembre.

Pour la période estivale la bibliothèque ouvrira uniquement le mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 et sera fermée du 14 au 22 juillet et du 11 au 19 août

Les animateurs bénévoles vous attendent nombreux à la bibliothèque, les mercredis de 17 h à 18 h 30 et le samedi de 10 h à 11 h 30.



Bergers et troupeaux à Congénies, négatif sur plaque de verre
Fin 19^e ou début 20^e siècle - coll. particulière



> Histoire et Patrimoine

L'association poursuit ses activités de recherche et de diffusion autour de l'histoire et du patrimoine de notre village.

Un travail de collecte et de numérisation de documents anciens aux Archives départementales relatifs à l'église est en cours, et devrait nous apporter de nouveaux éléments quant à l'évolution du bâtiment.

Pour cette année écoulée, nous nous sommes aussi associés à des projets communaux ou associatifs.

- Propositions graphiques pour la réalisation du décor sur le poste électrique de Fontvieille sur le thème de la lessive rappelant la présence sur le site des anciens lavoirs.

- Participation financière à la restauration de la porte du Temple, qui fêtera cette année les deux cent ans de sa construction.

- Affichage sur la place du Peyron lors de la journée de la Transhumance de quelques impressions grand format de documents anciens ou inédits sur le pastoralisme à Congénies

- Sortie naturaliste autour du Baguenaudier au mois de mai

- Rencontre avec les élus, les représentants de la DRAC et l'architecte du patrimoine concernant la restauration des peintures murales de l'Église.

Nous vous retrouverons aussi lors des journées européennes du Patrimoine, à la rentrée, les 15 et 16 septembre (programme à venir)

> Congélive

Congélive organise depuis de nombreuses années dans Congénies des manifestations musicales pour promouvoir les artistes locaux.

Lors des dernières journées du patrimoine organisées par l'association du patrimoine vous avez pu retrouver 2 groupes musicaux devant l'église et les entendre jusqu'en haut du clocher.

Pour l'année 2018 nous avons organisé pour la première fois la fête de la Saint Patrick avec DJ Axel, DJ C'Ravel. Nous avons eu le plaisir d'accueillir les "Bottées Saint Gilloises" qui ont fait des démonstrations et initiations de danses country et Irlandaises.

Cette soirée a fortement été appréciée, la date pour 2019 est déjà retenue !

Autre moment fort de nos activités, la fête de la musique. Le 16 juin fête de la musique Acte I, à la

place des Arènes, 21 juin fête de la musique Acte II même lieu.

Une scène ouverte à tous les musiciens et chanteurs amateurs ou aguerris.

Cette année le groupe des Temple's sisters a fêté ses 10 ans.

Nous profitons de la parution du bulletin municipal pour remercier chaleureusement :

- La mairie pour son aide logistique lors de nos manifestations ainsi que pour leur subvention.
- Zou Maï pour leur soutien permanent dans notre communication
- DJ Axe et DJ C'Ravel toujours présents pour animer le dance floor et faire danser toutes les générations.
- Tous les membres bénévoles qui œuvrent sans relâche à la réussite des manifestations.

> Club Vaunageol

Le club Vaunageol est toujours actif.

Ces activités : Yoga, gym pour les adultes se portent très bien puisque actuellement 60 personnes fréquentent les cours qui sont dispensés à la halle des sports. Tous les cours sont animés par des animatrices diplômées qui par leur dynamisme rendent agréables tous ces moments passés ensemble à "souffrir", transpirer et se détendre dans de bonnes conditions. Quelques soucis cependant sur l'effectif des cours enfants qui est en baisse, 8 enfants fréquentent le cours du lundi.

Les cours cesseront le 30 juin après la traditionnelle grillade organisée par le conseil d'administration de notre club au stade de Congénies et reprendront en septembre le lundi 10 septembre pour les adultes et le lundi 17 septembre pour les inscriptions enfants à la halle des sports

Vous pouvez nous rejoindre aux horaires suivant :

Adultes

Lundi step de 20 h à 2 h avec Laurence

Mardi, Gym de 9 h à 10 h avec Mireille, étirements, équilibre, souplesse, petit cardio.

Mardi, Yoga de 19 h à 20 h avec Émilie

Mercredi, gym de 18 h 45 à 19 h 45

et Samedi, de 9 h à 10h avec Cécile, Cours plus sportifs et ...dynamiques.

Jeudi, stretching de 18h30 à 19 h 30 avec Laurence

Enfants avec Laurence

Lundi, Gym éveil de 17h30 à 18h15 pour les petits

Jeudi, Gym sportive de 17h30 à 18h30.

> FC ZEPHIR FUTSAL

Le FC ZEPHYRS FUTSAL a vu le jour en mars 2016 par l'intermédiaire de Kevin Boulet aidé d'un groupe d'amis. Le club s'est affilié la AFF (Association Française de Futsal) pour la saison 2016-2017 et est devenu champion de D2, il évolue maintenant au plus au niveau régional ou la saison vient de se terminer par un maintien en poule élite de la région. Pour la saison prochaine nous avons pour objectif la qualification pour le championnat d'Europe et nous sommes à la recherche d'un créneau dans un gymnase pour pouvoir effectuer nos matches et nos entraînements.

Le FC ZEPHYRS FUTSAL, c'est avant tout un projet sportif. Nous mettons tout en place pour faire

Les deux premiers cours, donnés à titre d'essai, sont gratuits.

Les tarifs sont inchangés pour la saison 2018/2019 soit :

- pour les enfants 75€
- pour les adultes :
1h par semaine de gym ou de step : 90€ ,
2h : 125€, 3h :145€ et 4h :165€.
- Pour le yoga tarif de 165€.

Depuis cette nouvelle saison le bureau se compose de

La présidente : Liliane Chevalier

La trésorière : Véronique Vincenti

La secrétaire : Christine Leclerc

Les autres membres du conseil d'administration sont : Marie-Jeanne Mercier ,qui prend en charge l'organisation des cours enfants, Marie Odile Blévarque, qui continue de "gérer" les cours de yoga, Mireille Fournier, Chantal Quillerié et Martine Sapet

Bonnes vacances à tous et nous vous attendons nombreux à la rentrée.

Le Conseil D'administration



venir de nouveaux adhérents dans une optique "Haut niveau" et de nouveaux licenciés engagés en compétition régionale, nationale et européenne. Un autre objectif à moyen terme nous semble primordial : créer une école de futsal pour les enfants. Nous permettons à nos licenciés un apprentissage du futsal.

Le FC ZEPHYRS FUTSAL, c'est aussi un projet éducatif. A travers la pratique du futsal, nous tentons chaque jour de transmettre les valeurs de notre club à nos licenciés, club qui se veut convivial et fair-play. Nous tenons à remercier tout nos partenaires et nos sponsors pour leur aide qui nous est primordiale.



> Stella Olympique de Congénies

Après 4 belles fêtes votives, le triumvirat Chasse-Foot-Ping pong, s'arrête

Depuis 2014, ce trio est au centre des 4 dernières fêtes votives du 14 juillet de Congénies. Le bar était leur domaine.

Tout le monde a pu voir s'agiter derrière le comptoir des hommes et des femmes, des jeunes et des moins jeunes, en tee-shirt bleu une année, puis rouge, violet, et enfin orange fluo, toujours avec le sourire, essayant de transmettre la bonne humeur et le sens de la fête chevillé au corps.

Mais dire que l'organisation de la fête votive, en collaboration avec la mairie, se limitait à cette activité certes centrale, serait tenir un discours un peu réducteur.

Si une fête a été belle, c'est que la préparation a été bien menée les mois qui précèdent. On ne fait pas copiner 3 associations différentes d'un coup de baguette magique. De même les vues de la mairie et leurs impératifs doivent quelquefois longuement se discuter.

Notre fierté aujourd'hui est d'avoir réussi ce tour de force, pas une année mais 4 années de suite, avec des gens intelligents, à l'écoute de chacun, n'hésitant pas à appuyer leurs points de vue, mais respectueux des décisions prises au final.

Mais ne vous méprenez pas sur mes propos : je ne veux pas vous plonger dans "le monde des Bisounours" où " tout le monde est beau, tout le monde il est gentil".

Je veux juste appuyer sur plusieurs points que le quidam lambda ne voit pas toujours:

- une fête se prépare, on l'a déjà dit: des réunions entre les assos, des réunions avec la mairie, discuter avec le comité des fêtes, s'entendre avec un brasseur, passer des contrats avec des DJ et autres animations musicales (peñas).

- une fête s'anime : c'était la volonté de nos 3 assos, ce qui fut fait notamment avec des apéritifs de midi, hauts en couleur, avec le concours apprécié d'autres associations (La Tradition), du CMJ (Holi color), des jeunes souvent déguisés (merci les Schtroumpfs), des moins jeunes (inoubliable Mou Mou la mouette et éternel tracteur), la prestation incomparable de la Peña " Les Taupes Modèles"...

- une fête s'organise : durant 3, 4 et même 5 jours; c'est l'occasion pour moi de dire : un grand merci aux chasseurs fidèles au poste tous les matins pour nettoyer et remettre tout en service, un grand merci à tous ceux qui ont servi derrière le bar selon un organigramme pré-établi, la satisfaction du client toujours en avant, avec un souci constant de sécurité pour que la fête soit belle.

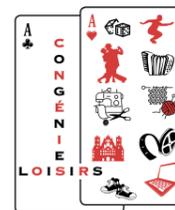
Vous aurez compris la fête votive pour nos 3 associations ne se résumait pas seulement à tenir le bar : beaucoup de travail avant et pendant était nécessaire.

Le bénéfice net était partagé à parts égales entre nos 3 associations permettant à chacune d'entre elles de subvenir à leurs besoins pendant toute l'année.

Mais 4 années c'est long et chaque assos a souhaité s'arrêter sans aucun différend entre elles. Tout le monde avait le sentiment d'avoir contribué à la réussite de 4 très belles fêtes ; le retour que chacun en avait le confirmait et c'était bien là l'essentiel.

Alors bonne chance à Hicham qui nous succède et qu'il fasse monter tout le monde dans sa Diligence.

Étienne Farel



> Congénies Loisirs

Au cours des mois de mars, avril et mai 2018, de nouvelles idées de sorties ont été proposées à nos adhérents de Congénies Loisirs, ce qui a permis à quelques personnes d'assister aux spectacles suivants :

- " Dans la peau de ma femme " au café-théâtre du Crès
- " Et pendant ce temps Simone veille " à l'Espace Vergèze
- " Mado la Niçoise " au Casino de La Grande-Motte

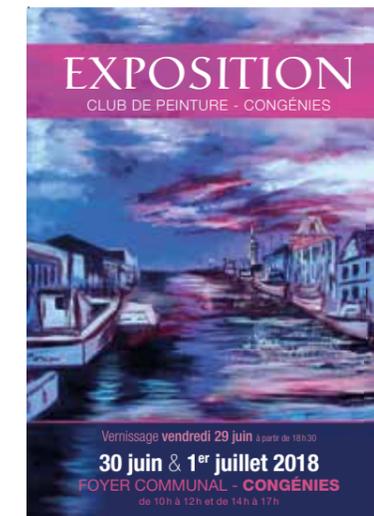
Une journée au Saintes-Maries de la Mer a eu lieu fin avril, puis le 27 mai c'est sur l'Aubrac que nous irons assister au départ de la Transhumance, enfin un après-midi au mini-golf du Grau du Roi est prévu en juin ainsi qu'un pique-nique au Mazet Lebrun.

Nous rappelons ci-dessous, les activités hebdomadaires de notre association :

Lundi	14 à 17 h	Montadou
		Scrabble, belote, jeux de société
Mardi	14 à 17-18 h	Mazet Lebrun
		Pétanque (horaires variables en été)
Mercredi	13 h 30	Départ La Poste
		Marche (7 à 12 km) - Noëlle
Judi	14 à 17 h	Montadou
		Loisirs créatifs – Hélène (tricot, couture, patch, travaux manuels)
Judi	20 à 23 h	Montadou
		Tarot
Une fois par mois		Montadou
		Scrapbooking avec monitrice
Vendredi	14 à 17-18 h	Mazet Lebrun
		Pétanque

Si vous disposez de temps libre et si nos activités correspondent à vos aspirations, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Renseignements auprès de :
Jean-Claude THOMASSET, Président
04 66 80 28 29 yoyo.thomasset@orange.fr



> Club de peinture

Le club présente son exposition annuelle au foyer les 30 juin et 1^{er} juillet.

Une rencontre très attendue de tous les amateurs de peinture.

> Focale 30

"FOCALE 30" poursuit son chemin depuis septembre 2012.

Autour d'un noyau de 8 membres fidèles depuis le début, 45 photographes ont participé, au fil des ans, à l'évolution de notre club.

Depuis 2017, des activités ont été mises en place en collaboration avec le club photo de Calvisson (sorties, journées shooting, etc.) et la réussite de celles-ci nous encourage à renouveler ces rencontres.

L'avenir du club ...

Notre club est assez orienté technique, tant en prise de vues qu'en traitement numérique, et nous poursuivront dans cette voie dès septembre 2018 par des exercices qui permettront à chacun d'évoluer dans la pratique de la photographie, en gardant bien évidemment l'esprit convivial et d'échange qui anime le club depuis ses débuts.

Après une ébauche de la technique du diaporama cette année, nous ferons évoluer cette pratique dès la rentrée.

Quelques idées nouvelles seront également proposées aux membres avec entre autre une introduction à la vidéo.

FOCALE30 vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous en septembre pour la reprise des activités.

Michel Barbé
Président du club photo de Congénies

CONGÉNIÉNIÉS

EN FÊTE !



Vendredi 12

- 19h Opening de la fête votive à la Manade des Oliviers
- 21h Course de nuit
- 22h30 Soirée avec Vincent et C'Ravel

Vendredi 13

- 12h Abrivado
- 13h Apéritif musical
DJ Pascal ALVIN
- 15h Concours de pétanque
Organisé par La Diligence
- 18h30 Bandido
- 19h30 Apéro musical
BOGEG'HOUSE
DJs Le Manu et C'Ravel
- 21h Encierro
- 22h > 3h Soirée BOGEG'HOUSE
DJs Le Manu et C'Ravel

samedi 14

- 10h Jeu de Quilles
- 12h Abrivado
- 13h Apéritif musical
Tous en bleu, blanc, rouge
DJs Le Manu et C'Ravel
- 15h Concours de pétanque
Organisé par la Mairie
- 16h Promenade en calèches
- 19h Bandido
- 19h30 Apéro musical
Version Elektrik
- 21h Retraite aux flambeaux
- 22h30 Feu d'artifice
- 22h > 3h Bal Version Elektrik

dimanche 15

- 10h Déjeuner aux prés
Offert par La Diligence
route d'Aujargues
- 12h Abrivado longue
Apéro mousse - ANIMASUD
- 15h Concours de pétanque
Organisé par la Mairie
- 19h Bandido
- 19h30 Apéro musical
TRIO SCOOP
REPAS dansant
Organisé par La Diligence
- 22h > 2h Bal - Orchestre RAM DAM
et DJ Philippe

**Concours
du plus beau
déguisement**

Un lot sera attribué
au gagnant

Aubades

Le comité des fêtes organise
les Aubades les 7 et 8 juillet
de 8 h30 à 12 h30

La mairie met en place
tout au long de la fête
un espace de prévention

La
Diligence

12
13
14
15

JUILLET



Commune de
Congénies

Les manifestations taurines sont assurées par la Manade des Oliviers